INFOLETTRE N°76 | Janvier 2025

Ordre des hygiénistes dentaires du Québec

L'EXPLO

L'INFOLETTRE DE L'ORDRE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES DU QUÉBEC

MESSAGES DE L'ORDRE

Renouvellement de l'inscription au Tableau de l'Ordre et paiement de la cotisation professionnelle pour 2025-2026

OUVERTURE DANS LA SEMAINE DU 10 FÉVRIER 2025

DATES IMPORTANTES À CONNAÎTRE

Comme annoncé depuis plusieurs mois, le prochain renouvellement de votre inscription au Tableau de l'Ordre s'effectuera avec un tout nouvel outil : **le Portail OHDQ**.

L'accès au Portail OHDQ se fera toujours à partir du site Web de l'Ordre.

Voici des dates importantes à savoir concernant votre renouvellement :

- **Le 29 janvier 2025**, l'Ordre fermera temporairement l'accès aux outils suivants disponibles sur le site Web de l'Ordre pour nous permettre de faire la transition de nos bases de données :
  - Le portail des membres ;

Campus HD sera également inaccessible pour une courte durée afin de nous permettre de mettre en place les liens requis avec le nouveau Portail OHDQ. Cette interruption n'a aucun impact pour la participation aux séances de formation en présence ou offertes en ligne par l'intermédiaire de la plateforme Zoom.

Des précisions concernant les activités de formation se déroulant entre le 29 janvier et le 10 février 2025 sont transmises par courriel aux personnes inscrites. Si vous n'avez pas reçu ce courriel ou pour toute question supplémentaire nous vous invitons à faire parvenir un courriel à l'adresse formationcontinue@ohdq.com.

- **Semaine du 3 février 2025** : l'Ordre vous enverra une infolettre vous informant de l'ouverture de l'accès au nouveau Portail OHDQ.
  - L'Ordre vous donnera quelques jours pour effectuer votre 1re connexion au portail et explorer la nouvelle configuration de votre dossier de membre ;
  - Durant cette période, **vous ne pourrez pas encore effectuer votre renouvellement** ;
  - Des vidéos explicatives seront disponibles.

L'accès à Campus HD sera toujours interrompu à ce moment.

- **Semaine du 10 février 2025**, vous recevrez une communication du Portail OHDQ vous invitant à procéder au renouvellement de votre inscription au Tableau et au paiement de votre cotisation pour 2025-2026 ;
  - **NOUVEAUTÉ** : Même si vous ne prévoyez pas vous réinscrire, vous serez invités à vous connecter au Portail OHDQ afin d'informer l'Ordre de votre intention de ne pas vous réinscrire et du motif. Cette nouvelle façon de procéder remplace l'envoi de l'avis de non-renouvellement.

L'Ordre vous informera au même moment des consignes à suivre pour accéder de nouveau à votre dossier sur **Campus HD**.

Surveillez votre boîte de courriels pour prendre connaissance de l'infolettre qui vous sera transmise dans la semaine du 3 février 2025 (le jour précis reste à être déterminé).

Gouvernance

Cliquez ici pour prendre connaissance des plus récentes décisions du CA de l'Ordre.

Lire la suite



RENCONTRES D'ÉCHANGES AVEC LES MEMBRES

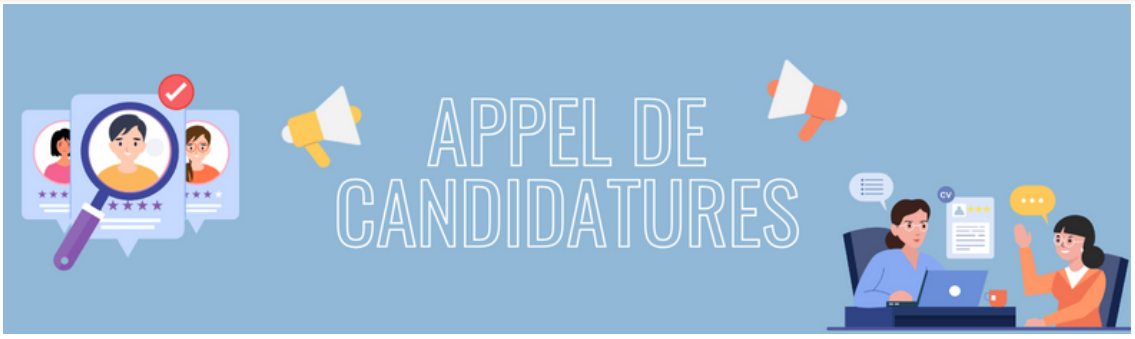


Dans le cadre de son plan d'action annoncé lors de l'assemblée générale annuelle, l'Ordre met en place une série de rencontres pour échanger avec ses membres. Accompagnés par le Groupe SCO et de Madame Ghislaine Labelle, psychologue organisationnelle et CRHA, ces moments visent à réfléchir ensemble à l'évolution de la profession et à renforcer la collaboration

Calendrier des rencontres :

- 7 février (de 9 h à 12 h, en présentiel) : Montréal : Formulaire d'inscription
- 14 février (de 9 h à 12 h, en présentiel) : Lanaudière, Laval, Laurentides : Formulaire d'inscription
- 21 février (de 9 h à 12 h, en présentiel) : Québec, Chaudière-Appalaches : Formulaire d'inscription
- 28 février (de 9 h à 12 h, en présentiel) : Mauricie, Centre-du-Québec, Estrie : Formulaire d'inscription

Merci encore aux participants de la rencontre du 17 janvier pour le temps et leur investissement.



COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

1 poste à pouvoir

Le comité d'inspection professionnelle assure la mise en application du programme de surveillance générale de l'OHDQ. Il mène des inspections particulières sur la compétence professionnelle des membres de l'OHDQ. Il a également pour mandat d'informer le syndic de l'Ordre de toute infraction ayant pu être commise par un membre. Un poste est à pourvoir pour une hygiéniste dentaire exerçant dans le secteur de l'enseignement collégial.

Lire la suite



AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

AVIS est donné par la présente que **Monsieur Shahram Adabieh,** hygiéniste dentaire dont le domicile professionnel est situé à Côte-Saint-Luc, a fait l'objet d'une décision rendue par le comité d'admission de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec en application du Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement de l'Ordre des hygiénistes dentaires du Québec (RLRQ, c. C-26, r. 146.1), suivant sa réinscription au Tableau de l'Ordre après avoir fait défaut de s'y inscrire pendant plus de cinq (5) ans.

Lire la suite

VOL. 34 – N° 3 | 2025

Ordre des hygiénistes dentaires du Québec

L'EXPLORATEUR

LA REVUE PROFESSIONNELLE DE L'ORDRE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES DU QUÉBEC

LE DÉBRIDEMENT PARODONTAL NON CHIRURGICAL



LE DÉBRIDEMENT PARODONTAL NON CHIRURGICAL - APERÇU DES DONNÉES PROBANTES

L'UTILISATION DE L'AÉROPOLISSAGE SOUS-GINGIVAL DANS LE CADRE DU DPNC : REVUE DE LA LITTÉRATURE

LA PRÉVENTION ET LE CONTRÔLE DES INFECTIONS (PCI) ET RETRAITEMENT DES DISPOSITIFS MÉDICAUX (DM), UNE RESPONSABILITÉ ET UN DEVOIR.

ORDRE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES DU QUÉBEC
606, rue Cathcart, bureau 700
Montréal (Québec) H3B 1K9
Téléphone : 514 284-7639 ou 1 800 361-2996
Télécopieur : 514 284-3147
www.ohdq.com

DROITS D'AUTEUR
Tous les articles, textes, illustrations et photographies publiés sont la propriété de l'OHDQ. Aucune reproduction n'est permise sans l'accord écrit de l'OHDQ.

Avis aux membres : L'Ordre des hygiénistes dentaires, en vertu de sa mission qui consiste à protéger le public, a l'obligation de vous faire parvenir certaines informations dans le cadre de votre profession. Vous avez, de votre côté, l'obligation d'en prendre connaissance. Afin de diminuer l'impact environnemental de l'envoi massif de certaines communications par courrier postal, nous avons choisi d'utiliser le courriel.

La communication n'en demeure pas moins importante et indissociable de l'exercice de la profession. Il est de votre devoir d'en tenir compte. Nous nous efforçons de limiter le plus possible le nombre de ces communications. Nous ne pouvons donc pas retirer votre nom de la liste d'envoi de L'Explo+. Vous pouvez toutefois vous retirer des listes d'envois de messages de sollicitation commerciale, conformément aux dispositions de la *Loi canadienne anti-pourriel*.

This email was sent to <<Email Address>>
why did I get this? unsubscribe from this list update subscription preferences
OHDQ · 700-606 Rue Cathcart · Montreal, QC H3B 1K9 · Canada